

Séminaire régional 2021 Démarches alimentaires territoriales en Auvergne-Rhône-Alpes

Quelles coopérations au sein et entre les territoires ?

Quelles gouvernances pour les démarches alimentaires ?

Mesdames, Messieurs,
Élus, agents de développement, acteurs des systèmes alimentaires,

En 2021, le soutien inédit du plan de relance a permis de financer 151 projets alimentaires territoriaux (PAT) sur l'ensemble du territoire national. En Auvergne-Rhône-Alpes, la dynamique est particulièrement forte puisque notre région dénombre désormais 44 territoires reconnus PAT. Cette nouvelle cartographie régionale atteste de l'engagement des collectivités et de leurs partenaires face à l'enjeu de [résilience alimentaire pointé lors du premier séminaire régional d'octobre 2020](#).

Au vu de cet important développement, une nouvelle phase se profile avec pour objectif d'articuler au mieux les dynamiques des territoires afin qu'elles se complètent et se confortent mutuellement, sans se concurrencer. Les démarches alimentaires territoriales sont ainsi l'opportunité d'un dialogue renforcé au sein des territoires, entre les territoires, avec les opérateurs économiques et associatifs, avec les citoyens.

La Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt en Auvergne-Rhône-Alpes et Cap Rural vous invitent à prendre le temps de la réflexion pour explorer les complémentarités, les synergies possibles, partager des projets de coopération existants dans les territoires et s'interroger ensemble sur les modalités de mise en œuvre de ces coopérations.

Nous serions heureux de vous retrouver pour cette seconde édition du séminaire régional "Démarches alimentaires territorialisées en Auvergne-Rhône-Alpes", programmé :

mardi 9 novembre 2021 à Dardilly (69)

Ce temps de réflexion, d'échange et de production partagé permettra d'approfondir les questions suivantes :

- ✓ Sur quels champs stratégiques coopérer au sein et entre les territoires ? Quels bénéfices attendre d'une coopération réussie et quels risques y a-t-il à ne pas coopérer ?
- ✓ Quelles sont les dynamiques de coopération déjà identifiées dans les territoires ? Quels sont les freins à la coopération ? Quels leviers permettent de faciliter les synergies territoriales ?
- ✓ Comment raisonner les gouvernances de ces démarches alimentaires territoriales multiples ?

Les travaux de la journée permettront d'enrichir la connaissance des dynamiques en cours en région et d'accompagner au mieux les projets alimentaires territoriaux actuellement en construction en Auvergne-Rhône-Alpes.

Michel Sinoir, DRAAF Auvergne-Rhône-Auvergne

Anne Carton, Directrice de Cap Rural

Programme de la journée

9h - 9h30	Accueil : présentation du pass sanitaire, émargement et accueil café
9h30 - 9h45	Introduction par Michel Sinoir, directeur régional de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt en Auvergne-Rhône-Alpes
9h45 - 10h	Intervention de Martin Vanier, géographe : interterritorialité, de quoi parle-t-on ?
10h - 12h	Table ronde : témoignages croisés d'élus et d'agents sur les dynamiques de coopération et les questions de gouvernance des démarches alimentaires territoriales <i>Animateur : Mohammed Chahid</i> <ul style="list-style-type: none">- <i>Jérémy Camus, Vice-Président Agriculture, alimentation et résilience du territoire et/ou Sarah Muhlberger, cheffe de projet PAT à la Métropole de Lyon</i>- <i>Florent Chirat, Vice-Président en charge de l'agriculture, la forêt et l'alimentation et Gaëlle Charme, chargée de mission, Syndicat mixte de l'Ouest Lyonnais</i>- <i>Christine Bosch, cheffe du service agriculture et forêt, Conseil départemental de l'Isère</i>- <i>Audrey Chevallier, Vice-Présidente Développement économique, commerces, réduction des déchets et PAiT et Julien BEJA, chargé de mission au sein de la communauté de communes de la Dombes</i>- <i>Jean-Pierre Buche, Vice-Président en charge du PAT Grand-Clermont-Livradois-Forez et un technicien en charge du PAT (à préciser)</i>- <i>Deux représentants du Syndicat Mixte des Combrailles (à confirmer)</i>
12h - 12h30	Synthèse et mise en perspective par Martin Vanier
12h30 - 14h	Buffet - Le Moulin traiteur (pensez à réserver et régler votre repas en cliquant ici)
14h - 16h	Deux séries d'ateliers pour réfléchir et s'outiller : <ul style="list-style-type: none">- 1ère série : activer des coopérations territoriales à chaque échelle- 2ème série : installer les modalités de gouvernance qui en découlent<ul style="list-style-type: none">A. <i>Coopérer en interne de l'intercommunalité</i>B. <i>Coopérer avec les communes qui forment le bloc intercommunal</i>C. <i>Coopérer entre intercommunalités voisines</i>D. <i>Coopérer au sein d'un PAT interterritorial (PAiT)</i>E. <i>Coopérer avec l'échelon départemental</i>F. <i>Coopérer à l'échelle interdépartementale et/ou coopérer « à distance »</i>
16h15 - 17h	Restitution des idées fortes issues des ateliers et mise en perspective par Martin Vanier Echanges avec la salle
17h - 17h15	Conclusion par Cap Rural et la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

Pour information, Cap Rural organise le 4 novembre 2021 au Lycée agricole Le Valentin (26) une session d'exploration intitulée « **L'intercommunalité : l'échelle adaptée d'un dialogue entre agriculture et territoire** ». Programme et inscription sur <http://www.caprural.org/>

En pratique

- 160 participants maximum, sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur le 9 novembre 2021
- Pass sanitaire obligatoire
- Inscription au séminaire gratuite mais obligatoire via [ce formulaire en ligne](#)
- Déjeuner sur place (17,25€ [à réserver et payer sur le site de notre prestataire](#))

Pour toute question

Cécile Philibert - cecile.philibert@agriculture.gouv.fr

Dominique Bernier - cooperationsentreacteurs@caprural.org